

LE FRONT

Le journal des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton

A NOUS LE CHOIX...

LE LUNDI 16 NOVEMBRE 1987

Les enjeux sont faits! Chedly Belkoudja (Sciences sociales) et Pierre Bourgeois (administration) croiseront le fer lors des élections partielles de la FEUM, qui se tiendront le mardi 24 novembre prochain. Entre-temps, les deux candidats en lice pour la présidence de la FEUM auront l'occasion de rencontrer les étudiant(e)s lors de la tournée qu'ils entreprendront dans les facultés/écoles, et cela, à partir de lundi prochain (Voir l'horaire des rencontres dans ce journal).

Afin de vous donner un aperçu des promesses électorales qu'entendent présenter les candidats durant la campagne, nous les avons interviewé récemment.

par Yvon Lacoste

Comme vous le savez, le prochain mandat du président de la FEUM sera de courte durée...

Y.L. Q. Quelles seront vos priorités durant cette période de trois mois?

C.B. R. Pour moi, il est essentiel de s'attarder à revaloriser l'image FEUM tant sur le plan interne qu'externe. Aussi, il sera important d'assurer la continuité dans les dossiers de la FEUM. Enfin, il faudra peut-être penser à créer un poste permanent au sein de la FEUM afin d'avoir quelqu'un qui puisse préparer les dossiers convenablement.

P.B. R. Je crois que les dossiers en cours doivent atteindre une conclusion satisfaisante, à savoir:
- Protecteur étudiant;
- Évaluation des profs;
- Permis de boisson;
- Amélioration de l'image de la FEUM, qui selon moi, demeure l'une des priorités majeures.

Y.L. Q. Qu'est-ce qui vous a motivé à poser votre candidature à la présidence de la FEUM?

C.B. R. Je crois que c'est surtout par un désir de changer les choses! En fait, comment se fait-il que les choses ne fonctionnent jamais rondement à la FEUM??? Toute la question est là, et je suis en mesure d'y répondre d'une manière pratique.

P.B. R. Depuis un an et demi, je fréquente les bureaux de la FEUM, je me suis aperçu qu'il y avait des lacunes flagrantes et je crois qu'avec mon expérience, je peux amener quelque chose de constructif à la FEUM.

Y.L. Q. Suite à la récente crise qui a eu lieu au sein du Bureau de direction de la FEUM, croyez-vous que les modes de fonctionnement interne de la FEUM devraient être révisés?

C.B. R. Je pense qu'il faut commencer à s'attaquer à notre constitution, et principalement à redéfinir les tâches des dirigeants de la FEUM. Par la suite, je crois qu'on pourra commencer à avoir une organisation un peu plus respectable qu'auparavant.

P.B. R. Avant de modifier quoique ce soit, il faut d'abord identifier les problèmes qui existent au sein de la FEUM afin que les démarches qui seront prises par la suite soient logiques. Il est évident qu'il y a un problème de représentativité à la FEUM, qu'il y a un problème de communication et un manque de continuité dans les dossiers. Toutefois, les solutions à ces problèmes seront identifiées au moment jugé opportun.

Bonjour,

Je désire vous convoquer à la réunion régulière du conseil d'administration de la F.E.U.M. qui se tiendra le lundi 16 novembre 1987 à 19h00 au local 050 de la faculté d'Administration.

Ordre du jour

1. Vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 3 novembre
4. Forum sur l'éducation postsecondaire (Bertin Losier)
5. Politique des dons
6. Co-op étudiante
7. Pétition pour l'amélioration du service alimentaire de Marriott
8. Distribution des sondages pour la trame-horaire
9. George Thériault (Evaluation des profs)
10. Vin et fromage
11. Clôture de la séance

Le président intérimaire,
DENIS CHAMBERLAND

Voir Le Choix en page 2

SOMMAIRE

- Politique étudiante..... 1
- Politique générale..... 2
- Editorial..... 4
- Affaires nationales..... 6
- Communiqués généraux et opinion du lecteur..... 7
- Cahier Spécial..... 8
- Sports..... 10
- Babillard..... 11

LES HUMEURS DE S. TREMBLAY

HOMMAGE A UN HOMME EXCEPTIONNEL

Il fut le plus grand politicien que le Québec a connu. René Lévesque est le synonyme d'un homme allant jusqu'au bout de ses désirs.

par Stéphane Tremblay

Il a su former un Parti qui répondait aux aspirations des véritables Québécois: un Parti Québécois. En compagnie des Lévesque, Parizeau, Charron, Laureau, Morin, Garon, le ébec a atteint le sommet de sa fierté. Grâce à René Lévesque, la population québécoise a pris conscience de sa différence. Elle a compris qu'elle était plus qu'une province devant être assimilée à une nation anglophone. Le père de l'indépendance aura fait naître en chacun de nous, sa soif de liberté et de justice.

Depuis le 2 novembre '87, le Québec est en deuil car il a perdu son idéal. La province francophone est privée d'un homme exceptionnel qui lui a permis de progresser et de s'affirmer dans un pays dont elle ne fera jamais partie à part entière.

Les Québécois se sont reconnus à travers ce politicien simple, mais coloré. René Lévesque restera "l'homme du peuple".

La mémoire a un défaut, elle oublie. Par contre, elle ne pourra oublier ce personnage légendaire.

René Lévesque ne nous a pas quitté le 2 novembre. Comme plusieurs, il est mort le 20 octobre 1980. Le spectacle était terminé, le rêve dissipé et l'espoir éclipsé.

Un jour l'espoir renaîtra, il aura une deuxième représentation et le rêve deviendra réalité. L'homme a disparu mais l'idéologie demeurera toujours... toujours...

Merci, Monsieur Lévesque.

Le choix (suite)

- Y.L. Q. Est-ce que vous pensez faire quelque chose au sujet du dossier de l'évaluation des professeurs?
- C.B. R. C'est un dossier important et il faut l'étudier à fond. En fait la FEUM se doit de clarifier les orientations ou le mandat du Comité d'étude sur ce sujet, si on veut aboutir à quelque chose dans ce dossier.
- P.B. R. Qu'est que ça donne de faire une évaluation des professeurs à l'heure actuelle quand la FEUM n'a pas toute sa crédibilité? La FEUM doit prendre le leadership dans ce dossier face à l'ABPUM et l'Université, si elle veut garder un certain contrôle dans ce dossier.
- Y.L. Q. D'après vous, quelles sont les qualités que devraient avoir un bon dirigeant étudiant?
- C.B. R. Il doit véhiculer une image rassurante i.e. être un bon communicateur et être bien informé.
- P.B. R. Être capable d'un certain leadership. Il devra déléguer son autorité et surtout amener les choses à une conclusion dans la mesure du possible.
- Y.L. Q. Comment expliquez-vous l'absence de participation étudiante aux assemblées générales?
- C.B. R. Probablement à cause d'un manque de continuité. De plus, le militantisme étudiant au CUM n'a jamais fait fureur ces dernières années. Enfin, je crois que les étudiants se concentrent davantage sur leurs études plutôt que sur le para-académique et ce, à cause de la mauvaise image de la FEUM.
- P.B. R. Pour moi, je crois qu'on pourrait identifier ce problème de participation en trois volets:
- Le CA de la FEUM ne joue pas son rôle de communicateur dans les facultés/écoles;
 - Le facteur psychologique, à savoir l'espace du local ou se tient habituellement l'assemblée n'incite pas les étudiants à venir;
 - Mauvaise planification de l'ordre du jour.
- Y.L. Q. Que pensez-vous des relations de la FEUM avec les conseils étudiants?
- C.B. R. Il est évident, pour ma part, de mettre une emphase particulière sur cette relation. En réalité, la FEUM ne sait pas ce qui se passe dans les conseils étudiants. De plus, il y a une certaine indifférence des conseils étudiants face à la FEUM. La solution à ce problème doit commencer par une campagne de sensibilisation par le président auprès des conseils étudiants. Après quoi, on pourra toujours envisager quelque chose d'autre pour améliorer cette relation.
- P.B. R. Si on regarde l'évolution de la FEUM depuis les quinze dernières années, on s'aperçoit que son pouvoir a été décentralisé et s'est érodé au fil des années. Ceci explique aujourd'hui, le sentiment d'autonomie des conseils étudiants face à la FEUM. Quoique je ne préconise pas la centralisation des pouvoirs, je pense que les relations externes doivent être canalisées vers la FEUM.
- Y.L. Q. Croyez-vous qu'on peut faire "ressusciter" le sempiternel dossier du Centre social?
- C.B. R. La FEUM n'est pas encore prête à faire ressusciter le dossier du Centre social car la FEUM doit évaluer sa position, d'où l'impossibilité d'étudier le dossier à court terme.
- P.B. R. Il est impossible de toucher au dossier du Centre social en trois mois.
- Y.L. Q. Croyez-vous que notre système électoral répond véritablement aux besoins des étudiants?
- C.B. R. Selon moi, le président doit recruter ses alliés et former une équipe. Notre système de représentation doit tenir compte de la qualité des candidats qui se présentent à une élection. Ce qui permettra à l'électorat de faire un choix raisonnable.
- P.B. R. Notre système est axé sur la promotion de la participation des étudiants pour assurer la représentativité. Je crois qu'il est plus avantageux de se présenter sur une base individuelle plutôt qu'en équipe, car cela peut amener un groupe trop homogène qui pourrait être dangereux pour la sauvegarde de l'intérêt public.
- Y.L. Q. Dans le contexte actuel, comment voyez-vous l'avenir de la FEUM?
- C.B. R. Je ne crois pas être une personne très pessimiste de nature, toutefois, si on ne réussit pas à solutionner nos problèmes internes i.e. notre structure administrative déficiente, d'étudier les dossiers comme il se doit de l'être normalement, d'offrir des alternatives alléchantes et de prendre des mesures fermes quand c'est le temps d'en prendre. Eh bien, je crois que c'est à ces conditions que l'avenir de la FEUM sera prometteur.
- P.B. R. A court terme, des structures administratives devront être implantées afin de permettre une certaine continuité dans les actions de la FEUM. Aussi, je pense que les membres élus doivent être tenus responsables de leurs actions et devront communiquer le fruit de leurs travaux à leurs successeurs. C'est à ces conditions qu'on pourra "sécuriser" l'avenir de la FEUM.

Lucie Pépin: conférencière**invitée lors du 20ième anniversaire de l'E.N.E.F.**

Le vendredi 6 novembre dernier, l'École de Nutrition et d'Études familiales (E.N.E.F.) de l'Université de Moncton fêtait ses 20 ans. A cette occasion, Lucie Pépin, députée libérale d'Outremont (Québec), a exposé ses points de vue sur le développement professionnel par le leadership.

par Michel Bourget

La députée libérale définit le leadership comme la capacité d'un individu de devenir chef, et le pouvoir de stimuler ou de motiver les autres représentants du groupe. Selon Madame Pépin, le fait de naître avec un aspect de "leader" et d'avoir les compétences nécessaires pour être "leader" ne s'arrête pas là. Il faut, de plus, avoir une capacité constante de rester un "leader".

Lucie Pépin a affirmé que les femmes sont sous-représentées dans la main-d'oeuvre (39% au Canada). C'est la province du Nouveau-Brunswick qui est la mieux désignée dans ce domaine avec 43% des femmes dans la main-d'oeuvre. Mais, elle a souligné que la gente féminine s'implique de plus en plus, en particulier, dans le leadership politique. La députée souhaite qu'elles (femmes) obtiennent des dossiers importants à

la chambre des Communes à Ottawa; spécialement au niveau de l'Éducation, l'Égalité salariale, des garderies d'enfants et de la prostitution. Mme Pépin a déclaré qu'il y a des postes disponibles dans ces spécialités.

Le nombre de députés féminins à Ottawa s'élève à 27 sur un total de 282, a-t-elle confirmé.

Lucie Pépin a terminé son discours en demandant la collaboration des directeurs d'universités d'aider les demoiselles et les dames à faciliter l'accès aux postes cadres.

Madame Pépin a été élue députée libérale dans la circonscription d'Outremont en septembre 1984. Elle a été présidente du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme de 1981 à 1984. La députée a été impliquée longtemps dans le domaine de la planification des naissances.

La représentante d'Outremont a fait partie de la commission Badgley sur la justice et la santé, de 1975 à 1977, et du Comité sur les infractions sexuelles à l'égard des enfants et des jeunes.

De plus, la députée d'Outremont s'est occupée de la critique libérale pour l'Immigration de septembre 1984 à septembre 1986. A partir de décembre 1986, madame Pépin devient présidente du Caucus du Québec de son parti.

Voilà qui termine cet entretien avec nos candidats en espérant que ces renseignements vous aideront à vous faire une idée juste et équitable de la valeur de ces candidatures. Toutefois, si vous croyez avoir besoin d'obtenir des précisions sur leurs engagements. Alors, n'hésitez pas à les rencontrer! N'oubliez pas que le **24 novembre on vote**

LA SITUATION DE L'ANALPHABÉTISATION DANS NOTRE MILIEU, C'EST UN PROBLÈME

CAUSERIE DU MIDI

Tu connais quelqu'un qui ne sait pas lire ni écrire?

Tu veux devenir tuteur ou tutrice?

La faculté des sciences de l'Éducation, dans le cadre des Causeries du midi, organise une rencontre avec Mme Greta Doucet, coordonnatrice en Alpha du Collège communautaire de Dieppe, le mercredi 25 novembre 1987, de 12h00 à 13h00, au local B218 ED. Mme Doucet parlera de la situation de l'alphabetisation dans notre milieu, des services existants et du rôle des tuteurs-tutrices.

Il existe au Canada 4 millions (19.7%) de personnes qui ne peuvent ni lire ni écrire, au Nouveau-Brunswick 140,650 (27.3%), dans les comtés de Westmorland 20,265 (24.6%), Kent 9,879 (44.1), Gloucester 22,800 (36.8%), Restigouche 9,965 (33.4%), Madawaska 8,890 (33.1%).

SAVOIR LIRE ET ECRIRE...

Un privilège? Non un DROIT: le DROIT au pain de l'intelligence; le DROIT de posséder les instruments nécessaires pour devenir une personne autonome, pour participer à la vie sociale.

Ce problème individuel et personnel a de très grandes répercussions sociales. Pour dire vrai, c'est un problème collectif, un phénomène social qui ne peut être résolu à la pièce. L'ALPHABÉTISATION, C'EST NOTRE AFFAIRE A TOUS!

SERVICE D'ALPHABÉTISATION DU C.C.N.-B. - DIEPPE

C'est à l'automne 1984 que tous les Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick recevaient le mandat d'organiser un Service d'alphabetisation pour chacune des régions qu'ils desservent. Ce mandat leur était confié par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation à la suite d'une recherche effectuée en 1982-1983 portant sur le problème de l'alphabetisation au Nouveau-Brunswick.

Le rapport de cette étude intitulé "Une deuxième chance" présente, entre autres, des statistiques très parlantes qui nous font prendre conscience de la situation alarmante occasionnée par le taux très élevé d'analphabètes au Nouveau-Brunswick et ceci, surtout dans les régions francophones.

Quelques chiffres vous aideront à réaliser l'ampleur du problème.

Nombre d'analphabètes de 15 ans et plus		
Total		% de la pop.
Canada	4 000 000	19,7%
N.-B.	140 000	27,3%
Westmorland	20 265	24,6%
Kent	9 870	44,1%
Gloucester	22 800	36,8%
Restigouche	9 965	33,4%
Madawaska	8 890	33,1%

Il est donc facile de constater que le pourcentage d'analphabètes dans les comtés francophones dépasse de beaucoup la moyenne nationale et même provinciale. (Statistique Canada 1981, compilé par The Labour Market Analysis Section)

Réalisons-nous aussi l'impact d'un tel handicap sur une société comme la nôtre?

"Dans notre société, être analphabète veut dire être privé d'un instrument essentiel et fondamental de vie en société. Savoir lire et écrire est un besoin quotidien autant dans le monde du travail que dans la vie courante où les occasions de contact avec l'écrit sont constantes. Par ailleurs, il est clairement démontré qu'il y a une corrélation entre l'analphabétisme et le chômage..."

De plus, même si ces gens ont des capacités et du potentiel, ils ne semblent pas participer vivement aux activités de leur communauté, de peur que quelqu'un ne découvre leur handicap. Suite à ces constatations, on remarque que l'évolution historique accentue le besoin de savoir lire et écrire et que chaque personne doit acquérir ces connaissances pour fonctionner adéquatement dans la société d'aujourd'hui." (Tiré de "Une deuxième chance" p.1)

Ceci dit, nous voyons l'urgence et la pertinence d'un service d'alphabetisation qui soit accessible à toute personne qui désire en profiter. Améliorer notre niveau d'éducation comme population, c'est du même coup améliorer nos chances de survie, de même que notre pouvoir de participation au niveau social, politique et économique.

Voilà donc pourquoi le service d'alphabetisation du C.C.N.-B. - Dieppe s'adresse à toute personne adulte qui désire apprendre à lire et à écrire ou qui désire améliorer sa capacité de lire, d'écrire et de calculer.

C'est un service individualisé, confidentiel, gratuit et très communautaire:

Individualisé car chaque étudiant a son propre tuteur.

Confidentiel: l'anonymat est

respecté.

Gratuit: le Collège fournit le matériel didactique.

Communautaire car, pour réaliser ce service, le Collège a besoin de la participation des bénévoles de chaque communauté locale pour travailler comme tuteur et/ou comme membre d'un comité d'alphabetisation.

Déjà 85 tuteurs offrent bénévolement deux heures par semaine pour aider individuellement un étudiant à acquérir les rudiments de la lecture et de l'écriture. Environ 125 étudiants sont déjà inscrits à ce programme.

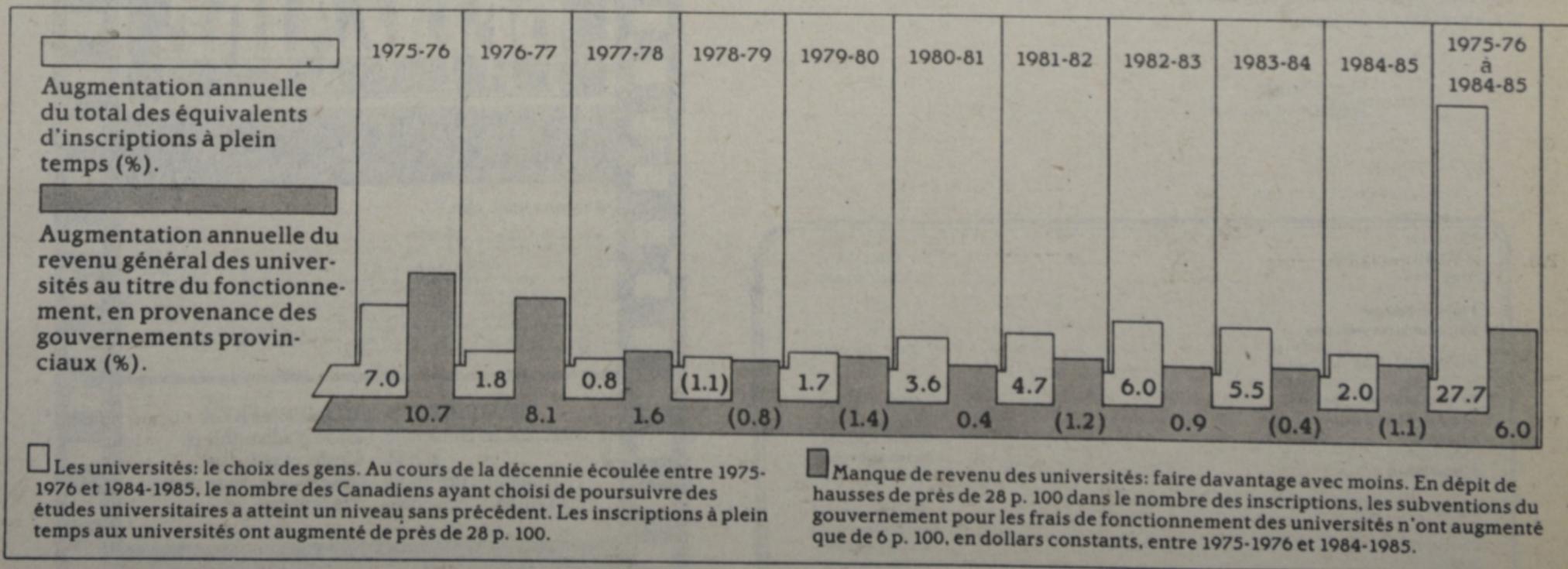
Petit à petit, chacune des régions desservies par le Collège communautaire de Dieppe sera invitée à participer à l'alphabetisation de son milieu en se dotant d'un conseil local d'alphabetisation.

Éventuellement, toutes les régions francophones profiteront d'un service d'alphabetisation communautaire.

L'Éducation est un Droit pour tous !

Nous avons besoin de vous!

Service D'ALPHA No de tél. 853-4800



ÉDITORIAL

QUE LE MEILLEUR GAGNE par WAFIK NAFTI

Que le meilleur gagne! Comme on disait dans les arènes des amphithéâtres romains au temps des titans et des gladiateurs. La campagne électorale commence aujourd'hui. Les deux candidats en lice se préparent à affronter les étudiants des différents départements et écoles.

M. Pierre Bourgeois, étudiant en administration et M. Chedly Belkhodja, étudiant en science politique, disputeront des matchs dont les résultats, espérons le, sauront dégager l'élément le plus crédible afin d'assurer à la FEUM une représentativité au niveau de ses attentes et espérances.

Comme il s'avère quelquefois difficile de se prononcer sur l'un ou l'autre des candidats avant la parution des résultats finaux, notre jugement se portera sur la volonté de choisir la bonne personne et ne pas sombrer

encore une fois dans la fatalité de l'erreur.

Ce qui nous importe le plus, à nous étudiants, c'est de se créer une entente, une réelle solidarité dans le choix du plus méritant. Nous allons laisser de côté notre compassion et notre complicité pour l'un ou pour l'autre et chercher à être rationnels dans notre décision finale.

Les portraits des candidats ne sont peut-être pas familiers à nos chers lecteurs, par conséquent nous essayerons de vous les faire connaître bien que brièvement pour qu'au moins vous ayez un aperçu de leurs capacités et de leurs réalisations. Nous commencerons par M. Pierre Bourgeois. Ce dernier possède une longue expérience et une profonde connaissance dans le domaine étudiant de l'U. de M. Il a occupé plusieurs postes importants

au sein du campus. Nous citerons entre autres celui deresponsable de la publicité dans le Bottin étudiant et récemment élu directeur de ce même Bottin pour l'année 87-88. Sa présence sur le campus remonte à très loin, à savoir 1972. La cause étudiante a toujours été présente dans sa conscience. Il l'a suivie avec attention et est au courant de ses facettes. Ses cheveux sel et poivre ne font que prouver sa longévité extraordinaire sur ce campus. En un mot il arbore l'expérience.

Quant à M. Belkhodja, nous n'avons pas encore remarqué de cheveux blancs sur sa tête, néanmoins il est jeune et sérieux. Cependant, insuffisamment expérimenté. Faisant partie de C.A. de la FEUM depuis avril '87, il s'est caractérisé par un sens peu rassurant dans les propositions et décisions de la FEUM. Espérons que son mutisme ou les quelques

réflexions qu'il nous réserve de temps en temps cachent une grande personnalité, avare de paroles et généreuse en actions.

C'est donc l'expérience et la jeunesse qui sont confrontées dans cette campagne qui désignera un président avec un mandat de 3 mois approximativement. Nous sommes en face de deux candidats courageux, ayant une certaine confiance en eux-mêmes, prêts à servir et à apporter des changements à cette fédération. Nous leur apporterons tout le soutien dont ils auront besoin et nous ne ferons aucune discrimination dans le choix à moins que l'un des deux ne mérite pas notre confiance qu'il sait, les deux. Soyez impartiaux dans vos choix et ne faites surtout pas courir le risque à notre fédération de connaître encore une fois des épisodes malheureux et incroyables.

Les candidats aux élections.

C'est le 24 novembre prochain que les étudiants se rendront aux urnes. A la suite de la période de mise en candidature deux étudiants ont montré un intérêt à briguer des suffrages, il s'agit de Chedly Belkhodja, étudiant en science politique; et de Pierre Bourgeois, étudiant en comptabilité.

Une période de cabale est prévue du 16 au 20 novembre afin que tous les étudiants aient la chance de voir et entendre les candidats.

Faisons de cette élection une réussite et profitons de cet événement pour participer activement à la vie étudiante.

Marco Bernier
Président d'élection

Horaire de Cabale pour la Présidence

Lundi le 16 novembre	11h30 CEPS 12h 00 Nursing
Mardi le 17 novembre	11h30 Taillon 12h30 Droit
Judi le 19 novembre	11h30 Sciences et Génie 12h30 Éducation
Vendredi le 20 novembre	11h30 Arts 12h30 Administration

Directeur	Wafik Nafti
Rédacteur en chef	Wafik Nafti
Monteurs	Marc Arseneau
Photocomposeuse	
Responsable des politiques étudiantes	Yvon Lacoste
Responsable des nouvelles culturelles	
Responsable des sports	Michel Morin
Responsable des Loisirs	
Entr'acte	Mourad Mezgheri
Chroniqueur	Steven McKennon
Pigistes Sports	Robert Nicholas
Pigistes	Luc Grenier
Correctrice	Stéphane Tremblay
Livreur	Sandra Choquette Hossein Parsa

Au Ciné-Campus du CUM

merc. le 18 au dim. le 22 novembre



Bélizaire the Cajun

American 1985 103 min. Couc.
* Dram. de mœurs écrit et réalisé par Glen Pitre. Phot. Richard Bowen Mus. M. Doucet Int: Armand Assante, Gail Youngs, Stephen McHattie, Michael Schoeffling.
En 1859, Bélizaire Breaux exerce, dans un village de Louisiane, des talents pour la médecine non reconnus par la faculté. Il est secrètement amoureux d'Adeline Thibodaux qui vit en ménage avec un fermier américain, Matthew Perry, dont elle a eu trois enfants. Perry est à la tête d'un groupe de fanatiques décidés à chasser les descendants d'Acadiens de la région. Lorsque Perry est trouvé mort, c'est un ami de Bélizaire, Hypolite Léger, que l'on soupçonne du crime. Pour sauver Hypolite, Bélizaire s'accuse lui-même et est condamné à la pendaison. Du haut de l'échafaud, il arrive à confondre le véritable meurtrier.

PROJECTION PRIX D'ENTRÉE
Mercredi au Dimanche 2.75\$ étudiant(e)s et
à 20H 65 ans et plus (sur
Amphithéâtre 163N présentation d'une carte)
Pavillon J. Bouchard 4.00\$ autres

Une présentation des
LOISIRS SOCIAUX-CULTURELS
CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

DANIEL LEMIRE REMPORTE SON PREMIER SUCCES AU NOUVEAU-BRUNSWICK

par Stéphane Tremblay

Huit cents personnes se sont déplacées, mardi le 3 novembre, pour se rendre au Moncton "highschool", afin de se détendre et rire en compagnie de l'humoriste Daniel Lemire. Il s'agit de sa première tournée au Nouveau-Brunswick.

Dès les premiers instants du spectacle, l'auditoire a été conquis par l'humour subtil du Québécois. Les spectateurs ont fait connaissance au cours de la soirée avec le sympathique Gripette Tremblay, l'insolent Yvon Travailler, le charmant Yvan Joanes et le détendu Ronnie Dubé. Le succès de la soirée a été cependant le numéro où le célèbre oncle Georges s'est payé la tête (une fois de plus) de son public.

En revanche, le spectacle n'était pas totalement nouveau puisque certains sketches ont été diffusés à la télévision lorsque Lemire animait l'émission *Casse-tête* et lors de son apparition au festival *Juste pour rire*.

L'artiste de 32 ans s'est dit surpris de l'accueil chaleureux que lui a réservé le public monctonnien, au début du spectacle. "C'est prendre un grand risque que de donner un spectacle dans un endroit où tu n'as aucune idée de ta popularité" a-t-il déclaré.

Selon Louis Doucet, responsable des activités socio-culturelles, la soirée s'est avérée un franc succès. De plus, il a souligné que les représentations du 4 novembre à Shippagan et du 13 novembre à Edmundston seront jouées à guichet fermé.

Après son séjour au Nouveau-Brunswick, Daniel Lemire entreprendra une deuxième tournée à travers la province de Québec et collaborera à l'écriture de textes pour l'émission humoristique *Bye Bye '87*.

PETITION

Nous, résidents et résidentes de l'Université de Moncton, demandons à l'administration de l'université de présenter et de négocier avec la compagnie Marriott Inc., qui s'est vue confiée la contrat d'exploitation de la Cafeteria le Mascaret et du casse-croûte la Boustifaille de l'Université de Moncton, les points qui suivent:

1- Reconnaissance de la pleine valeur de la carte de la cafeteria du Mascaret à la Boustifaille. Subsidièrement, l'installation d'un bar à sandwich avec viandes froides, fromage et la disponibilité d'aliments tels que muffins, fruits frais et yogourt, pour le repas du midi.

2- L'abolition de la restriction des heures pour la reconnaissance de la valeur de la carte.

3- Remplacement du système actuel de la carte, c'est-à-dire paiement d'une somme forfaitaire pour un nombre de repas déterminé par un système de billets.

4- Menus établis en respect du guide alimentaire canadien.

Par ma signature, je témoigne de mon insatisfaction et demande l'amélioration du service alimentaire du Mascaret afin d'augmenter ma qualité de nutrition en tant que client-étudiant(e).

LE POSTE SUIVANT EST
DISPONIBLE POUR LA SESSION
HIVER 1988:

PRODUCTEUR

SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DIRECTEUR DE LA PROGRAMMATION, CETTE PERSONNE EFFECTUERA DIFFERENTES PROMOTIONS SONORES, VERRA AU MANTIEN D'UNE BANQUE DE BOBINES PRÉ-ENREGISTRÉES ET ASSURERA DE FAÇON PROFESSIONNELLE LE TRAVAIL DE PRODUCTEUR.

TOUTES LES CANDIDATURES DEVRONT ÊTRE ACHÉMINÉES AUX BUREAUX DE CKUM-MF AVEC LE NUMÉRO DE RÉFÉRENCE 87-07 AVANT LE VENDREDI 4 DÉCEMBRE 1987. LE POSTE EST REMUNÉRÉ SOUS FORME DE BOURSE. POUR D'AUTRES INFORMATIONS, CONTACTER YVAN ROY AU 858-4485.

LA DIRECTION
GÉNÉRALE

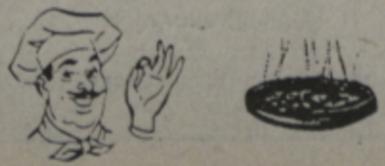
CALL FOR FAST
SERVICE & DELIVERY
TELEPHONE POUR
SERVICE RAPIDE &
LIVRAISON

MONCTON
726 MOUNTAIN RD.
858-5000

RIVERVIEW
703 COVERDALE RD.
387-2111

SPAGHETTI HOUSE
VITOS
PIZZA

726 MOUNTAIN RD.
MONCTON, N.B.
858-5000



ROSSIGNOL
Let others compromise

SKI
ACCESSORIES
from
THE # 1
SKI
PROFESSIONALS!



EASTERN Sports Ltd.

— SUPERSTORE MALL — — 343 ST. GEORGE ST. —
Moncton, N.B. Moncton, N.B.
Ph: 858-8181 Ph: 857-4884

— WESTMORLAND PLACE — — GATEWAY MALL —
Saint John, N.B. Sussex, N.B.
Ph: 633-0794 Ph: 433-1143

Politique générale

LE P.Q. EN DESORDRE

Voulez-vous mener un parti politique? Si vous avez une endurance incroyable, une habileté dans l'unification de diverses idéologies, et des croyances dans le nationalisme québécois, il existe un emploi pour vous. Le Parti Québécois cherche un chef ainsi qu'une raison d'être...

par Steven Mackinnon

Avec les événements des deux semaines passées, soient la mort de René Lévesque et la démission du chef Pierre-Marc Johnson, on peut constater que le P.Q. est en danger de devenir désuet. Des sondages récents placent le P.Q. avec le N.D.P.-Québec dans les rangs de popularité (ces derniers n'ayant jamais eu un siège dans l'Assemblée nationale).

Le Parti Québécois, né parmi la ferveur indépendantiste des années '60 et '70, prit le pouvoir en 1976 en écrasant les libéraux et Robert Bourassa. Chose miraculeuse, ils ont réussi à gagner une autre élection en 1981, après avoir souffert une défaite écrasante face

aux forces du "Non" dans le référendum de 1980. Grâce aux efforts du gouvernement canadien, mené par Pierre Trudeau et Jean Chrétien, le P.Q. n'a pas pu réaliser son rêve: l'indépendance. Pour le Canada, ainsi que pour le Québec, ce verdict de l'électorat a été bien pensé.

Mais à part l'indépendance, tous les autres choses que le P.Q., mené par René Lévesque, a réussi à faire pendant ses huit années en pouvoir, ont grandement aidé "la Belle province". Notre cher René (Bon Dieu bénis) a réussi à instaurer la fierté et une espèce "d'affirmation nationale" dans le peuple. Son type de démocratie sociale a permis la croissance de l'entrepreneuriat qu'on connaît présentement au Québec. En d'autres mots, Lévesque a fait déplacer les entreprises anglaises en faveur des entreprises appartenues et gérées par des Québécois. La langue française a été renforcée pendant le règne dans la vieille capitale, avec des lois bien pensées telles que la loi 101, qu'on risque de ruiner aujourd'hui. Et Lévesque a réussi à tout faire cela en tenant compte de notre société: la volonté du peuple. Il jouissait de la confiance

et du respect des Québécois et Québécoises. Mais il était irremplaçable.

On a tenté de poursuivre une autre victoire avec ce qu'on pensait être le candidat idéal, soit M. Pierre-Marc Johnson. Mais il était trop tard. Le Parti était décimé par un débat diviseur, soit l'abandon de l'article 1, la raison derrière de l'établissement du P.Q. Plusieurs députés et ministres ont quitté le Parti, et Johnson n'a pas su les réunir. Deux mois après son élection à la chefferie, Bourassa et ses libéraux ont repris le pouvoir avec une victoire écrasante. Depuis l'élection, le Gouvernement n'a pas fait de "gaffe majeure" et même encore de loin, dans les sondages. La petite clique qu'est le caucus péquiste s'est révoltée contre son chef, et il a su causer la bonne chose: une démission inévitable.

Alors, le P.Q. se retrouve avec un vide à la chefferie ainsi qu'au point de vue de son idéologie. Il existe deux factions distinctes: ceux qui veulent que le Parti poursuive le but d'indépendance, peu importe le coût; et deuxièmement, ceux qui veulent prendre le

chemin qui mènera à la victoire aux prochaines élections. Le premier groupe, soit les Indépendantistes, veulent une entrée dans la course par Jacques Parizeau, l'ancien ministre des Finances dans le gouvernement Lévesque. En ce qui a trait au deuxième groupe, il n'y a pas de candidat favori. Mais les débats menant à l'élection d'un chef promet de diviser à nouveau les militants péquistes. Cette cabale déterminera s'il y a un futur pour le P.Q. Une mauvaise décision de la part des membres du Parti pourrait entraîner une défaite qui inscrirait le Parti Québécois dans les livres d'histoire pour toujours.

Alors qui veut se présenter? Un vrai défi pour le candidat gagnant, ce poste permet d'être intéressant. Le rêve fou de l'indépendance est mort, finalement. Le Parti Québécois pourrait réussir à former une opposition (pour maintenant) et un gouvernement (dans le futur) formidable s'il abandonnait l'idéalisme qui entoure l'idée de la séparation. Mais ça prend un candidat qui saura présenter une alternative attrayante pour les membres du Parti. Qui? Je ne sais pas, Etes-vous intéressé?

COMMUNIQUES

TROIS VICE-DOYENS NOMMÉS A L'U. DE M.

Le recteur de l'Université de Moncton, Louis-Philippe Blanchard, a annoncé la nomination de trois vice-doyens au Centre universitaire de Moncton, pour des mandats réguliers de cinq ans.

Gilles Bouchard

Le professeur Gilles Bouchard a été nommé au poste de vice-doyen de la Faculté des sciences sociales. M. Bouchard détient un baccalauréat ès arts du Collège Sainte-Foy, un baccalauréat et une maîtrise en sciences sociales (sciences politique) de l'Université Laval, et un doctorat en sciences politique de l'Université de Montréal.

Il a été professeur au Département de

science politique de l'Université de Moncton pour la première fois de 1974 à 1976. En 1976-1977, il a accepté un poste de professeur au Département de science politique de l'Université Laval pour ensuite revenir à l'Université de Moncton.

De 1980 à 1983, et à nouveau en 1985, il a occupé le poste de directeur du Département de science politique. L'année dernière, M Bouchard complétait son doctorat à l'Université de Montréal et sa thèse portait sur les facteurs d'influence des relations fonctionnaires-citoyens.

James de Finney

James de Finney occupe le poste de vice-doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche.

A l'emploi de l'Université de Moncton depuis 1973, M. de Finney détient un

baccalauréat ès arts de l'Université Laurentienne, de Sudbury, en Ontario, une licence ès lettres modernes avec certificats en linguistique générale, en littérature française, en littérature américaine et en histoire de l'art moderne, une maîtrise ès lettres sur les conceptions linguistiques et stylistiques de l'image littéraire et un doctorat 3e cycle sur le style des oeuvres en prose de Jules Supervielle, de l'Université d'Aix-en-provence, en France.

Parmi ses publications, mentionnons un article sur *Le nez qui voque*, de Réjean Ducharme, dans la Revue de l'Université Laurentienne, et un compte-rendu de *Pour la poésie*, de Henri Meschonnic, paru dans La revue des lettres romanes. M. de Finney a également participé au dictionnaire de linguistique, dirigé par M. Mounin, et qui a paru aux Presses Universitaires de France, en 1973.

Jean-Guy Ouellette

Jean-Guy Ouellette a été nommé

vice-doyen de la Faculté des sciences de l'éducation.

M. Ouellette détient un baccalauréat ès arts de l'Université Sainte-Anne, un baccalauréat en Éducation et une maîtrise en Éducation de l'Université de Moncton et un doctorat en Orientation de l'Université Laval, au Québec.

Il est à l'emploi de l'Université de Moncton depuis 1970 et a débuté comme conseiller en orientation pour le Département des affaires étudiantes. En 1974, il a été professeur à temps partiel au Collège St-Louis-Maïllet et à l'Université Sainte-Anne. Après un court séjour au Département de counselling et orientation de l'Université Laval il est revenu à l'Université de Moncton et a accepté un poste de directeur du Département d'orientation, en 1980, et de directeur du Département d'administration scolaire, enseignement secondaire et orientation, en 1981. En 1984-85, il agit à titre de directeur adjoint du Département des fondements et ressources humaines en éducation.

SAPAL (Solidarité avec les peuples de l'Amérique Latine) organise une conférence intitulée "LE EL SALVADOR et le plan de paix en Amérique Centrale." Le conférencier invité est Roland Gutierrez, responsable des relations diplomatiques pour le FMLN/FDR au Canada, qui représente la coalition des mouvements de libération du El Salvador.

Le 16 novembre
local 316, Taillon à 11h30

BIENVENUE A TOUS
Information: Pierre Godbout,
Téléphone: 382-8931

Bonjour tout le monde!

La Passerelle "Comité étudiant sur la condition féminine U de M" vous invite à un Dîner-Causerie qui aura lieu le mercredi 25 novembre au local 050 de la faculté d'Administration. Ce Dîner-Causerie débutera à 12h00 pour se terminer à 13h00; beignets et café seront servis à cet effet.

La conférencière invitée sera Mme Lucie Leboutillier du Conseil canadien de la Situation de la femme au Nouveau-Brunswick

Le sujet de cette conférence sera l'histoire des femmes à travers la société.

On vous attend!

UNIVERSITE CONCORDIA

Faculté de commerce et d'administration
PH.D. En Session Information et
administration

Opportunités au sein de notre programme de
Doctorat

avec
Dr. Christopher A. Ross

'Associate Dean' Etudes de graduation et
recherche,

Directeur, Programme de PH.D

Date: le mercredi 2 décembre 1987

Heure: 14h00

Endroit: S.V.P. confirmer avec Dr. LeBlanc

Cette présentation est adressée aux étudiants en
Affaires
aussi bien qu'à ceux inscrits en sciences
sociales et en mathématiques

COMMUNIQUÉS GÉNÉRAUX

Jean Daigle, professeur au Département d'histoire-géographie de l'Université de Moncton, est l'auteur de deux des 69 planches que l'on retrouve dans le volume 1 de l'*Atlas historique du Canada*, qui vient tout juste d'être publié, simultanément, par les presses de l'Université de Montréal, en français, et de l'Université de Toronto, en anglais. L'une des planches retrace le peuplement acadien des 17e et 18e siècles sur les marais de la Baie de Fundy, tandis que l'autre illustre les déportations et le retour des Acadiens et Acadiennes au 18e siècle.

Dans son ensemble, l'Atlas retrace l'univers économique et cosmologique des Amérindiens, ainsi que les changements sociaux, culturels et économiques causés par l'émigration européenne et couvre la période

de 18 000 ans avant Jésus-Christ jusqu'au 19e siècle. Il est le résultat d'une vaste entreprise de collaboration interuniversitaire, regroupant 60 chercheurs travaillant dans des domaines aussi divers que l'archéologie, la géographie, l'architecture, l'histoire, etc. La parution de cet ouvrage a été saluée comme "l'événement éditorial de la décennie".

Le volume 1 de l'Atlas, qui doit comprendre trois volumes, a été subventionné par le Conseil de recherche en sciences humaines, en 1979, et représente huit années de travail. Selon M. Daigle, "les auteurs ont voulu représenter graphiquement des phénomènes comme les migrations, les échanges économiques et le paysage rural et urbain de l'époque afin de mieux faire comprendre la vie quotidienne de nos ancêtres".

UN PRIX POUR LA CONTRIBUTION A L'ÉDUCATION UNIVERSITAIRE

LE PRIX NICOLE RAYMOND

Léonard Goguen, vice-président aux affaires externes de l'Association des bibliothécaires et des professeurs de l'Université de Moncton (ABPUM), a laissé savoir que la Fédération des Associations des professeurs d'université du Nouveau-Brunswick vient de créer le Prix Nicole Raymond, et qui sera accordé à une personne qui s'est distinguée par sa contribution dans le domaine de l'éducation universitaire.

Le Prix Nicole Raymond sera offert annuellement par la Fédération en mémoire de la regrettée Nicole Raymond, professeure

appréciée à l'Université de Moncton, à cause de sa contribution à la vie universitaire par son enseignement et son implication dans les associations professionnelles.

Une personne, un groupe de personnes ou un organisme pourra recevoir le Prix Nicole Raymond en raison d'une contribution exceptionnelle à l'éducation universitaire, ou de la promotion de politiques de la Fédération des associations de professeurs d'université du Nouveau-Brunswick ou de l'Association canadienne des professeurs d'université.

Un comité de trois personnes étudiera les candidatures reçues. Ce comité est formé de Gwen Creelman, de l'université Mount Allison, Daniel Bélanger, du Centre universitaire Saint-Louis-Maillet, président de la Fédération; et de Léonard Goguen, professeur du Département de psychologie éducationnelle de l'Université de Moncton.

CARREFOUR EXPORT '87

Cinq étudiants et étudiantes du programme de maîtrise en administration des affaires (MBA) de l'Université de Moncton, Nawfal Bennoua, Raymonde de Granpré, Marc Déziel, Mona Landry et Suzie Robinson, ont participé récemment à Carrefour Export 87, à Saint-Jean. Inscrits au cours de management international, de l'Université de Moncton, ces étudiants du MBA ont été privilégiés puisqu'ils étaient le seul groupe d'étudiants à participer à cet événement qui s'adresse exclusivement aux gens d'affaires canadiens.

Carrefour Export 87 est un événement organisé par le ministère des Affaires extérieures du Canada, en collaboration avec le ministère de l'Expansion industrielle régionale et de la Chambre de commerce du Canada. Il représente une opportunité unique pour rencontrer les délégués commerciaux en poste à l'étranger, et de discuter avec eux des possibilités d'exportation de produits et de services canadiens.

En plus de prendre connaissance des programmes d'aide à l'exportation qui conviennent le mieux aux besoins des exportateurs actuels et potentiels, les étudiants et étudiantes du MBA ont obtenu des entretiens privés avec des représentants du gouvernement canadien en poste aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, en France, en République Fédérale Allemande, au Brésil et Jordanie.



Opinion du Lecteur et de la Lectrice



Monsieur Yvon Lacoste,
Journal LE FRONT,
Université de Moncton,

Cher Monsieur Lacoste,

Lisant votre article sur l'évaluation des professeurs dans le numéro 19 (vol. 16) du FRONT, j'ai été agréablement surpris d'y voir mon nom. Je suis content que vous avez "digged out" ce vieux article que j'ai écrit depuis plus de trois ans dans notre journal défunt LE PAPIER et que j'ai cru relégué aux oubliettes, comme d'ailleurs bien d'autres de mes écrits plus poétiques...

Avant de me citer, vous écriviez: "Pourtant la résistance des professeurs (à l'évaluation) n'a jamais été un roman de science-fiction si l'on se fie à la déclaration de professeur T. Pham-Gia etc... Puis, pour continuer: "Cette déclaration démontre clairement certaines carences dans le système d'évaluation actuel..."

De nos jours, trop de gens, réalisant qu'ils ont mis les deux pieds dans le plat, crient qu'ils ont été cités hors de contexte. Il faut donc nous méfier d'abord des citeurs et ensuite des "cités chialeurs". Rassurez-vous, je ne pousserai pas ce cri trop familier maintenant, mais je veux seulement attirer votre attention sur les points suivants:

Primo, si vous avez fait un tantinet attention, vous auriez vu que le paragraphe dans lequel vous avez pris ma phrase commençait bel et bien par: "Ailleurs, dans les grandes universités...". Ailleurs, c'est pas "icitte" comme on dirait en bon chiac. Alors, il faut vraiment beaucoup d'imagination et d'audace pour défier l'espace et déclarer, comme vous l'avez fait, que la pratique qui se fait ailleurs est aussi courante ici aussi, et "démontre des carences évidentes etc..."

Même la Théorie de la Relativité d'Einstein ne peut vous aider à faire ce tour de passe-passe.

Secondo, je ne sais pas si "la résistance à l'évaluation" à laquelle vous faites allusion est une résistance de ma part ou bien venant d'autres professeurs. Dans le premier cas, ce serait de la science-fiction pure ou plutôt de "la fiction appliquée aux Sciences et Génie" car je ne peux me rappeler d'une fin de semestre sans ma demande à mes cours, bien que, comme vous le savez, je ne suis plus obligé à le faire. Dans le deuxième cas, je ne peux sincèrement commenter et ceci reste une conjoncture à démontrer.

Tertio, d'après vous "la fonction enseignement fait figure de parent pauvre par rapport à la recherche dans le dossier d'un professeur...". Là encore c'est de la fiction, et dans mon article j'ai bien mentionné que la composante enseignement "est une composante de taille dans la combinaison Enseignement-Recherche-Service à la collectivité".

Cependant, il n'est que bénéfique à l'Université de Moncton si les conditions permettent, un jour, à cette fiction de devenir une réalité.

Finalement, je voudrais souligner que, quelle que soit l'approche que vous allez utiliser pour évaluer les cours et les professeurs, que ce soit unilatéralement comme la FEUM a décidé de faire paraître-il, ou en collaboration avec d'autres, les critères de base doivent rester l'objectivité et l'exactitude. Sans quoi, cette évaluation dégènerait vite en un exercice coûteux en efforts, mais douteux dans sa validité et en général nuisible à la communauté universitaire.

Votre tout dévoué

T. Pham-Gia

Le professeur Jean Collette, qui a cessé ses activités d'enseignant depuis septembre dernier, sera l'invité d'honneur du Centre de recherche en sciences administratives (CRSA) de l'Université de Moncton, le vendredi 20 novembre prochain, lors d'un dîner-causerie qui débutera à 12h00 au Centre universitaire de Moncton.

Le directeur du CRSA, Jean Cadieux, désire inviter tout le corps professoral de la Faculté d'Administration ainsi que tous ceux et celles qui ont travaillé de près ou de

loin avec M. Collette alors qu'il a oeuvré pendant 25 ans à titre de professeur et d'administrateur à l'Université de Moncton.

M. Collette vient tout juste de publier trois oeuvres majeures dans le domaine de la comptabilité, et il prévoit en publier trois autres au cours des prochains mois. Il a d'ailleurs laissé entendre que la publication du premier de ces trois ouvrages était prévue pour le mois de février 1988.

CAHIER SPECIAL

ECLAIRAGE SUR LE CAMPUS

APERÇU HISTORIQUE

Ce n'est pas la première fois que le problème du manque d'éclairage sur le campus de l'Université de Moncton est soulevé.

Déjà en 1983, un groupe d'étudiantes et de professeurs avaient exercé des pressions auprès de l'administration de l'Université de Moncton. A la suite de celles-ci, l'administration avait pris l'engagement de remédier au problème; elle avait installé des lampadaires le long du sentier pavé entre l'édifice Taillon et l'édifice de la faculté d'Administration.

La prochaine étape devait être l'installation de lampadaires sur la voie automobile entre Taillon et le C.E.P.S. Ce chemin, aujourd'hui en novembre 1987, est toujours dans l'obscurité complète.

Comme le problème persistait toujours et que l'administration de l'Université de Moncton ne semblait pas en faire une priorité, la F.E.U.M. créée en 1986, un comité qui se voyait chargé de préparer un rapport décrivant le problème à la fois du manque d'éclairage et de l'état lamentable des trottoirs et ponts aux entrées du campus.

Ce comité, malgré qu'il n'ait jamais complété son mandat, avait conclu que le problème d'éclairage était dû au manque d'intensité des lumières et au nombre limité de lampadaires. De plus, il suggérait en décembre 1986, que la F.E.U.M. fasse des pressions auprès de l'Université ainsi que la ville de Moncton, pour qu'il y ait des patrouilles policières plus fréquentes, la mise sur pied de cours d'auto-défense et l'installation de téléphones à ligne directe, ainsi qu'une amélioration du système d'éclairage.

A cette époque, la F.E.U.M. lançait une pétition adressée à l'Université de Moncton et à la ville de Moncton, réclamant un éclairage adéquat.

Pour toute personne qui circule tant soit peu sur le campus après la tombée du jour, il est facile de constater que les démarches mentionnées ci-dessus n'ont pas donné lieu à des changements. La situation, à l'automne 1987, est toujours la même... dangereuse.

DESCRIPTION DU PROBLEME

Eclairage nettement insuffisant

"L'éclairage sur le campus a été pensé plus en fonction de l'esthétique que de l'efficacité." (1) On croyait probablement, à ce moment-là, que des actes d'agression ne pouvaient se faire sur le campus. Pourtant, l'Université de Moncton n'est pas isolée du reste du monde; ici comme ailleurs, des actes de violence se manifestent. L'éclairage est donc un facteur important pour diminuer et prévenir la violence et améliorer la sécurité.

Par notre enquête sur le terrain de l'université, amorcée le 5 août 1987, nous avons identifié les problèmes suivants:

1. Les lumières décoratives

Les lampadaires surmontés d'un globe en forme de boule, à cause de leur hauteur, ont un rayon d'éclairage assez restreint. On les retrouve à plusieurs endroits sur le campus et dans la majorité des cas, cela donne un éclairage insuffisant.

2. Manque d'intensité de l'éclairage

Il y a surtout deux types d'éclairage sur le campus: le blanc (au mercure) et le jaune (High Pressure Sodium ou H.P.S.), le premier type étant dominant. Celui-ci n'a pas une très grande intensité. On peut constater que les lampadaires convertis au H.P.S. (ou jaune) sont de meilleure efficacité. Il semble qu'à l'heure actuelle, on fait la conversion à ce système à mesure que les lampadaires de type d'éclairage blanc grillent.

Ce qui empêche de passer totalement à ce système, c'est le coût de la conversion (environ \$200 chaque lampadaire).

De plus, avant que ceux-ci ne grillent complètement, ils perdent graduellement de leur intensité, ce qui vient ajouter au problème, puisqu'il n'y a pas de plan d'entretien.

3. Luminosité

Les petites lumières installées pour éclairer les entrées des bâtisses (au-dessus des portes) n'ont pas une très grande luminosité; elles sont davantage des veilleuses qu'une chose.

4. Le nombre de lampadaires

C'est un manque flagrant sur le terrain de l'Université de Moncton; il y a des édifices qui ne sont pas éclairés du tout, exemples: Pavillon de Droit, et des Arts du côté du Nursing.

Il y a beaucoup de trottoirs et de sentiers très fréquentés qui ne sont pas suffisamment éclairés non plus, principalement entre Taillon et la bibliothèque, entre les Sciences et la bibliothèque, entre LaFrance-Droit-Taillon.

Il y a aussi un gros problème à ce niveau en avant de la résidence Lefebvre ainsi qu'aux sentiers partant de Lefebvre vers la bibliothèque et vers LaFrance.

Le passage en avant de La France est aussi très déficient au niveau de l'éclairage et quand on voit le va-et-vient constant qui s'y trouve, la qualité de l'éclairage devient d'une importance primordiale. Déjà, l'isolement de ce lieu vient ajouter aux risques d'attaque.

Le stationnement

Plusieurs de ceux-ci sont

insuffisamment éclairés, entre autres celui connexe aux Arts et Nursing ainsi que celui de l'Administration. Pourtant ce type d'endroit devrait être très bien éclairé puisque ce sont des endroits à très haut risque (embuscade facile).

Malgré le fait que les lampadaires sont plus hauts en ces endroits, il reste que leur nombre est insuffisant et ils sont mal placés, que le type d'éclairage devrait être amélioré (changer le blanc et le jaune).

5. Les buissons, arbustes et arbres

Des buissons et des arbustes non-taillés viennent atténuer l'éclairage et à certains endroits, cela empêche complètement la lumière de passer. (Voir devant le musée et la résidence Lefebvre)

Ailleurs, ce sont des arbres qui ont poussé depuis la mise en place de l'éclairage et qui viennent diminuer en certains endroits le rayonnement de l'éclairage. Ceci se retrouve, entre autres, entre les Sciences et les Arts.

En plus, la combinaison d'un mauvais éclairage et des buissons ou arbres ajoutent aux possibilités d'embuscade.

6. Lumières grillées

Au moment de notre enquête, quatre lampadaires ou lumières étaient grillées; trois mois plus tard, certains n'ont toujours pas été remplacés.

A l'heure actuelle, l'Université n'a pas de plan précis quant au remplacement des ampoules grillées ou de celles qui perdent peu à peu de leur intensité. Celles-ci ne sont remplacées qu'à la suite de plaintes répétées.

7. Les appartements étudiants

L'éclairage y est insuffisant en particulier aux appartements Morton: autour des bâtisses et dans le stationnement.

L'on doit savoir que les appartements étudiants sont à l'heure actuelle, un lieu de prédilection pour les exhibitionnistes.

Points non-sécuritaires autres que celui de l'éclairage

Pont Archibald

Manque d'éclairage, de trottoirs, de parapet adéquat; manque d'entretien du terrain situé de l'autre côté du pont soit du côté de la ville.

Nous savons que cela concerne à la fois l'Université et la Ville.

Pont de la Connaught

Il suffit d'y passer pour se rendre compte des dangers.

Le petit bois près du CEPS

Le pourtour et l'intérieur du bois près du CEPS sont vraiment très dangereux. Selon M. St-Thomas, c'est un des endroits à risques

très élevés.

La neige

La méthode de déneigement utilisée comme au stationnement de l'aréna, crée des enclos (bancs de neige très hauts) où les gens qui y circulent se trouvent isolés.

Nouveaux projets: autoroute et bibliothèque

Quelles démarches l'Université fait-elle pour assurer la sécurité des étudiants? Les étudiants ont-ils été consultés?

La situation est sérieuse... on ne peut plus attendre

Une institution pédagogique telle que l'Université de Moncton doit non seulement répondre aux besoins académiques de sa clientèle mais doit aussi fournir un milieu sain et sécuritaire où les étudiantes,

étudiants et le personnel peuvent circuler sans craindre pour leur vie et leur sécurité.

Nous réalisons que même si le campus ainsi que ses voies d'accès étaient aménagés de manière à assurer une sécurité optimale, tous les dangers ne seraient pas éliminés.

Cependant, il faut viser à réduire les risques au minimum et prévenir les accidents.

Pour ce faire, il est essentiel que les administrateurs de l'Université reconnaissent 1) qu'il existe un problème; 2) que les conditions existantes affectent les étudiants et créent un milieu peu propice à l'épanouissement et 3) le problème peut être réglé par la mise en oeuvre de mesures relativement peu compliquées et peu dispendieuses.

La situation est tellement grave que dernièrement, une étudiante qui sortait de l'École de Droit à 23h00 s'est acharnée en vain sur la serrure d'une voiture qui n'était pas la sienne; elle ne pouvait distinguer sa voiture d'une autre de la même couleur...

Le manque d'éclairage facilite la perpétration d'agressions sexuelles ou autres.

Sur le campus, au cours des cinq dernières années, cinq cas d'agression sexuelle ont été rapportés. Rien ne permet de croire que le multiplicateur statistique, généralement accepté au Canada, ne s'appliquerait pas, c'est-à-dire que pour chaque cas rapporté, il en existerait neuf autres.

On peut donc présumer qu'il y a eu cinquante agressions sexuelles sur le campus (à l'intérieur ou à l'extérieur des édifices) au cours des cinq dernières années.

Mais, une seule agression est de trop.

Le manque d'éclairage, non seulement rend plus facile la "tâche" de l'agresseur, mais réduit les possibilités d'être

bibliothèques. Elle a des effets sur notre rendement académique.

ECLAIRAGE SUITE...

secourue ou l'intervention d'un tiers. Dans une situation comme celle qui prévaut à l'heure actuelle sur le campus, il est impossible de distinguer les silhouettes à moins d'être à moins de dix pieds.

A notre avis, la situation constitue en fait, une invitation aux agresseurs.

De plus, le manque d'éclairage contribue à augmenter la peur.

Les administrateurs, en général, circulent sur le campus en automobile et, pour la plupart du temps, pendant la journée. La situation est tout autre pour les étudiants; la majorité des étudiants sont piétons. Il suffit d'un sondage, même sommaire, auprès des étudiants pour conclure que la peur existe sur le campus et surtout parmi les étudiantes.

La peur, c'est le prix que paient les femmes pour leur affranchissement.

Nous marchons seules sur un sentier de l'université, nous entendons des pas derrière nous, nous entrevoyons une silhouette, le coeur bat à tout rompre, nous n'osons courir de peur d'accélérer ce que nous croyons inévitable. Nous rentrons chez-nous, épuisées par tant de stress.

Parce que la peur nous fait souffrir, peu à peu on évite de sortir seule après la tombée du jour (c'est d'ailleurs ce que recommande le service de sécurité aux étudiantes de la résidence Lefebvre).

Nous avons peur parce que nous savons que nous sommes une cible. Sur le campus, nous avons encore plus peur parce que nous sommes une cible facile.

La peur a des conséquences graves, non seulement du point de vue psychologique mais elle limite notre participation aux activités para-scolaires, elle limite notre accès le soir aux bibliothèques. Elle a des effets sur notre rendement académique.

C'est pourquoi nous disons que les lacunes du système d'éclairage sur le campus a pour effet de discriminer contre les femmes.

Il n'est pas question de nier que les hommes aussi sont victimes d'agression, cependant le problème est moins aigu pour eux, comme semble l'indiquer le fait que toutes les démarches entreprises depuis 1983 l'ont été sur l'initiative des femmes.

L'administration de l'Université doit assumer ses responsabilités

A notre avis, le fait que l'Université n'ait pas de programme de remplacement et d'entretien des lumières, ni de programme de redressement à court, moyen et long terme, est très révélateur de son attitude face à la sécurité des étudiants.

A ce sujet, notons la remarque de M. Eustache Haché, directeur des Bâtiments et terrains qui déclarait au Front (Vol.14, no 25 - 1 décembre 1986) que les sentiers entretenus sur le campus étaient adéquatement éclairés mais "Cependant plusieurs étudiants

empruntent d'autres sentiers non-éclairés. Cela représenterait un investissement extrêmement coûteux".

Nous devons nous insurger devant une telle attitude de la part de celui qui devrait plus que tout autre voir au problème discuté ici.

Alors que nous admettons que la "création" de nouveaux sentiers cause des difficultés, il est intolérable que ceci soit utilisé pour camoufler l'inaction de son service en ce qui a trait aux voies de circulation automobile, aux sentiers officiels, aux terrains de stationnement et aux abords des édifices sur le campus.

Faudra-t-il attendre encore longtemps avant que les administrateurs de l'université commencent à penser en termes préventifs et non seulement en termes curatifs.

Alors que nous discutons ici, uniquement de la question de l'éclairage, nous prétendons que cette attitude se reflète dans plusieurs autres aspects de la sécurité; par exemple, les jours de pluie le plancher en terrazzo du vestibule de l'édifice Taillon ressemble à une patinoire. Combien de bras et de jambes cassés faudra-t-il avant qu'un tapis soit installé? Ce commentaire s'applique aussi aux entrées glacées des édifices. Comment se fait-il que les administrateurs ne s'en soient pas rendus compte? Devons-nous conclure à l'incompétence ou à l'inconscience?

Nous considérons que l'université non seulement porte une responsabilité morale mais aussi civile. Puisqu'elle invite les gens à venir sur son campus, elle doit légalement assurer leur sécurité.

Ce commentaire ne s'applique pas seulement aux terrains et aux bâtiments contrôlés par l'Université mais aussi aux rues d'accès au campus.

Nous sommes convaincus que l'Université doit négocier avec la ville de Moncton pour s'assurer que les voies d'accès sont sécuritaires. Ce faisant, l'Université doit utiliser tous les arguments à sa disposition; par exemple, rappeler à la ville les revenus que génère l'Université, lui rappeler qu'elle permet l'usage de son terrain par les citoyens de la ville. Sans vouloir présumer des stratégies de négociation, il ne serait pas inadmissible que le chemin de l'Université qui mène de la rue Archibald à la rue Connaught puisse être fermé afin d'exercer une pression sur la ville.

Le problème est sérieux et l'Université ne peut plus se permettre de l'ignorer.

Nous soutenons que les étudiants ont droit à la sécurité physique et mentale; que nous ne pouvons plus tolérer que cette question soit constamment renvoyée aux calendes grecques, que l'on fasse dévier l'attention sur les "nouveaux sentiers".

Le problème existe, il faut s'y attaquer fermement. Il ne s'agit que d'avoir la volonté de changer la situation.

RECOMMANDATIONS

Eclairage

L'éclairage sur le campus doit être amélioré de sorte qu'il soit possible de voir à une distance convenable et aussi d'être vu(e).

Nous recommandons donc :

- que les lampadaires et les veilleuses installées sur les édifices aient d'abord une fonction sécuritaire plutôt qu'esthétique;
- que les lampadaires et les veilleuses qui n'offrent pas un rayonnement d'éclairage suffisant soient modifiés ou remplacés. Cette recommandation s'applique aussi dans le cas où la croissance des arbustes ou arbres empêchent la lumière de se propager;

- qu'il y ait augmentation du nombre de lampadaires afin que les sentiers, les alentours des pavillons ainsi que les aires de stationnement soient éclairés au maximum;

- que l'on mette sur pied un programme de remplacement des lampadaires mercure par des lampadaires à haute pression au sodium puisque ces derniers offrent un meilleur éclairage;

- que l'on mette sur pied un programme d'entretien et de remplacement des ampoules ayant perdu de leur intensité de lumière ou qui sont grillées;

Buissons, arbres et broussailles

- Que l'on plante des buissons ou des arbres en fonction de la sécurité, c'est-à-dire que l'on évite de planter près des entrées ou des sentiers afin d'éliminer des lieux d'embuscade.

Appartements étudiants

- Que l'université se penche sur cette question. Nous recommandons que les étudiant(e)s de ces édifices soient sensibilisé(e)s à l'importance de:

- garder verrouillées les portes d'entrée en tout temps;

- s'assurer que le système d'intercom fonctionne correctement et soit utilisé;

- que les alentours de chaque édifice soient éclairés de façon à éliminer le vol, le vandalisme, le voyeurisme ainsi que l'exhibitionnisme.

Bois près du C.E.P.S.

- Que l'on clôture ce secteur à partir de la rue Morton afin de rendre difficile l'accès à ce secteur. Par conséquent, que le sentier près du C.E.P.S. soit condamné.

Déneigement

- Que l'on évite de pousser de la neige de façon à ce qu'elle bouche complètement la rue aux voitures et aux passants. L'aire de stationnement de la patinoire Jean-Louis Lévesque est un endroit à éviter à la suite d'une tempête de neige puisque la neige entoure le stationnement et que les personnes circulant à l'intérieur ne sont pas visibles de l'extérieur.

Ponts Archibald et Connaught

- Que l'Université fasse des pressions auprès de la ville de Moncton afin d'obtenir un trottoir, des panneaux de signalisation prévenant les automobilistes d'être prudents, des lampadaires et que les broussailles soient rasées

Travaux de construction

- Que l'Université se préoccupe de la sécurité des personnes circulant sur le campus par des mesures tangibles.

Escortes et patrouilles

- Que l'on mette sur pied un système d'escorte à partir d'un lieu quelconque, par exemple, la bibliothèque

- Que la sécurité augmente le nombre de ses patrouilles à pied et en voiture.

Nous revendiquons:

- Que l'Université injecte la somme de 25,000\$ pendant l'année financière 1988-1989 afin de répondre aux besoins immédiats.

Cela peut impliquer des mesures très simples telles que des "spots" sur les édifices. Que la priorité soit accordée aux voies piétonnières;

- que l'éclairage devienne un item budgétaire permanent et qu'il s'applique strictement à l'entretien du système d'éclairage et à son amélioration;

- que l'on mette sur pied un comité tripartite (Université de Moncton, employés, étudiants) de surveillance composé d'une représentation équitable comprenant un(e) représentant(e) des locataires, des édifices à appartement, un(e) représentant(e) des résidences et un(e) représentant(e) de la FEUM;

- que le procès-verbal de toutes les réunions du Comité santé et sécurité soit publié dans le Front;

- que l'Université fasse une étude de la mise sur pied du transport en commun des étudiants(es) vers différents coins de la ville à des heures fixes.

le 12 novembre 1987

Préparé par:
Madelaine Allard
Carole Carignan
Michèle Caron

Réunion pour les gens s'intéressant aux problèmes de l'éclairage sur le campus pour lundi le 16 nov. à 7h00 p.m. à l'École de droit
Organisé par le Comité étudiant contre l'obscurantisme.

SPORTS

Volley-Ball Universitaire

Les anges Bleus invaincues après 5 rencontres

par Robert Nicolas

La série victorieuse des Anges Bleus de l'Université de Moncton s'est poursuivie au cours du dernier weekend.

A deux reprises, la troupe de l'entraîneur Daniel O'Carroll n'a eu aucune difficulté à vaincre les X-Ettes de l'Université St-François Xavier d'Antigonish, en fin de semaine, au CEPS du Centre Universitaire de Moncton.

Profitant d'un séjour à domicile, les Anges Bleus ont porté leur fiche à cinq victoires contre aucune défaite. Mieux encore; elles n'ont concédé aucun set à l'adversaire depuis le début du calendrier régulier.

Samedi dernier, les Anges Bleus n'ont mis que 45 minutes pour disposer facilement des X-Ettes d'Antigonish au compte de 3 à 0, grâce à des sets de 15-10, 15-5 et 15-2. La recrue Julie Robichaud a disputé un fort match pour les Anges Bleus. Elle a d'ailleurs été choisie la joueuse par excellence de la rencontre. Du côté des perdantes, Barb McLellan a récolté les mêmes honneurs.

Au cours de cette rencontre, les X-Ettes ont offert une piètre performance. Les représentantes de l'Université de Moncton en ont profité pour mener des attaques soutenues tout au long de la partie.

Des Anges impeccables

Lors du deuxième affrontement entre

les deux équipes, dimanche, les Anges Bleus remportaient une cinquième victoire d'affilée. Le match s'est terminé par le compte de 3 à 0 en faveur de la troupe de Daniel O'Carroll avec des sets faciles de 15-6, 15-1 et 15-7.

Les représentantes Néo-écossaises ont éprouvé beaucoup de difficultés lors de cette partie. Un manque de communication flagrant et une attaque déficiente ont facilité la tâche aux Anges Bleus. Plusieurs réservistes en ont profité pour connaître du succès.

Manon Dallaire et Maria Lineger (St-François Xavier) ont été choisies les joueuses les plus utiles lors de ce match.

O'Carroll comblé

Avec de telles performances de ses protégées, l'entraîneur Daniel O'Carroll peut difficilement en demander plus. "Jusqu'à présent tout fonctionne à merveille pour notre équipe. On n'a pas de super-vedettes au sein des Anges Bleus mais bien un groupe de filles avec beaucoup de potentiel", a-t-il déclaré. Avec une telle série de victoires, O'Carroll est heureux de l'harmonie qui règne au sein de son équipe. "L'esprit d'équipe est à son meilleur. Toutes les filles participent au succès de l'équipe", a souligné l'entraîneur des Anges Bleus.

En terminant, O'Carroll a laissé entendre que ses protégées seront prêtes lors de l'Omnium de l'Université de Moncton qui se déroulera au CEPS les 27 et 29 novembre prochains.

Volley-ball masculin

Les Aigles Bleus en arrachent

par Robert Nicolas

Les hommes de Morn Gallant sont toujours à la recherche d'une première victoire (et d'un premier set) depuis le début du calendrier régulier. Au cours de la fin de semaine, les Aigles Bleus ont été blanchis à deux autres reprises, cette fois-ci contre les Tigers de l'Université Dalhousie de Halifax.

La troupe de Morn Gallant s'est inclinée 3 à 0 samedi en subissant un quatrième revers consécutif. Les Tigers ont inscrit des gains de 15-6, 15-11 et 15-1.

Ghislain Pelletier des Aigles Bleus et Scott Bagnell des Tigers ont connu un bon match pour leur équipe respective.

Autre défaite dimanche

Affrontant une équipe beaucoup plus forte en attaque, les Aigles Bleus ont également baissé pavillon, dimanche face à ces mêmes Tigers au compte de 3 à 0. Même si les hommes de Morn Gallant ont démontré une meilleure opposition lors de ce match, ils n'ont pu réduire au silence l'attaque dévastatrice de leur adversaire. Les Tigers ont remporté les trois sets au compte de 15-3, 15-13 et

15-10.

A quelques occasions, les Aigles Bleus ont semblé se retrouver mais l'adversaire revenait plus fort à la charge en bloquant les bonnes attaques des hommes de Morn Gallant.

Difficile au bloc

Après la rencontre, l'entraîneur Morn Gallant a expliqué les déboires de son équipe. "Les Tigers ne représentent pas une équipe imbattable. De notre côté, on éprouve beaucoup de difficulté avec le bloc. Il va falloir corriger cette lacune au plus vite", a-t-il souligné.

Gallant a également déclaré que ses protégés veulent trop en faire à la fois ce qui explique peut-être le manque de communication entre les joueurs.

Finalement, le prochain match des Aigles Bleus aura lieu le 4 décembre prochain alors qu'ils recevront les Red Rebels de U.N.B. Entre temps, le Bleu et Or participeront au tournoi invitation de l'Université Dalhousie à Halifax.

C'est à 18 heures, le vendredi 20 novembre, qu'aura lieu l'ouverture officielle du 6e Tournoi annuel de hockey des écoles secondaire francophones de l'Université de Moncton, à l'Aréna J.-Louis Lévesque, alors que les champions de l'année dernière, les Matadors de l'école secondaire Mathieu-Martin, de Dieppe, et les Acadiens de l'école secondaire Louis-Mailloux, de Caraquet, en viendront aux prises. Au total, 10 équipes se disputeront les honneurs de cette classique annuelle, la plus forte participation de l'histoire de ce tournoi.

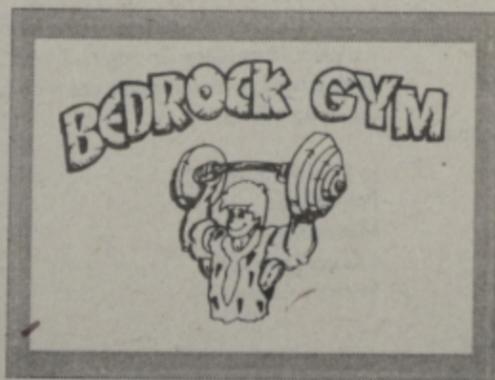
Le président du comité organisateur, Helder Duarte, explique que les équipes seront divisées à l'intérieur de trois divisions, Bleue, Or et Blanche. Il ajoute que les divisions Or et Bleue compteront trois équipes chacune alors que la division Blanche sera composée de quatre formations. "Les équipes de la division Blanche, Clément-Cormier, de Bouctouche, W.-A. Losier, de Tracadie, A.-M. Sormany, d'Edmunston, et Aux-Quatre-Vents, de Dalhousie, disputeront trois parties dans la première ronde de ce tournoi, alors que les formations de Mathieu-Martin, Louis-Mailloux, Louis-J.-Robichaud, de Shédiac, Thomas-Albert, de Grand-Sault, Marie-Esther, de Shippagan, et Népissiguit, de Bathurst, réparties dans les divisions Or et Bleue, n'auront que deux matches à disputer en première ronde", dit-il.

Toujours selon le président du comité organisateur, les formations gagnantes de chaque division passent à la demi-finale, en plus de l'équipe ayant terminé au deuxième rang de la division Blanche.

La première demi-finale opposera le gagnant de la division Or à la deuxième position de la division Blanche alors que les gagnants des divisions Blanche et Bleue feront

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi de 6:00 AM à 11:00 PM
Samedi et Dimanche de 8:00 AM à 11:00 PM



ET
CENTRE D'ENTRAÎNEMENT

27 rue Jones
Moncton, N.-B.

858-5571

- Classes d'aérobiques
- Culturisme
- Entraînement sportif
- Salon de bronzage (3,00\$ \ session)
- Douches
- Saunas
- Casiers

vous pouvez gagner une montre
simplement en venant nous visiter!..

Nous offrons aussi un prix spécial aux étudiant(e)s.

PREMIÈRE SESSION GRATUITE

BABILLARD

SALAIRE:

**Travail
a
TEMPS
PARTIEL
sur le
CAMPUS
ou en
VILLE**

RESTAURANT
(CASSE-
CROUTE) -
MONCTON
SERVEUR
AU
COMPTOIR
Vous devez être bilingue

COMPAGNIE
DE
PROMOTION

RIVERVIEW
VENTE DE
CERTIFICATS-
CADEAUX
par
téléphone
en lisant.
Information
préparée par
la
compagnie
SALAIRE +
BONI

BRASSERIE

MONCTON
SERVEUR
Vous devez
être bilingue
SALAIRE:
4.00\$/h +

pourboires
RESTAURANT
- PIZZA &
DONAIR -
MONCTON
(Pour ces
trois postes,
vous devez
être
bilingue)
COMMIS
AUX
COMMANDES
- par
téléphone
SALAIRE: 4.00\$/h (au début)
CHAUFFEUR
POUR
LIVRAISON
à domicile
Vous devez
avoir votre
propre
voiture
SALAIRE: 4.00\$/h + commission +
pourboires
SERVEUR
AU
COMPTOIR
SALAIRE:
4.00\$/h (au
début)

MAGASIN,
VETEMENTS
POUR
HOMMES -
DIEPPE
VENDEUR
Préférentiellement
expérience
dans la
vente au
détail
SALAIRE:
Dépend de
l'expérience

HOTEL -
MONCTON
(vers la côte
magnétique)
COMMIS
DE NUIT
Vendredi et

Samedi, de minuit à 8h00
Expérience ou connaissance de la comptabilité
SALAIRE: 5.00\$/h

CONCESSIONNAIRE D'AUTOMOBILES - MONCTON
VENDEUR D'AUTOMOBILES
Les soirs et samedis
Préférentiellement quelqu'un qui a 25 ans ou plus
SALAIRE: COMMISSION

COMPAGNIE DE PHOTOGRAPHIE - RIVERVIEW
MODELE
SALAIRE A DISCUTER

COMPAGNIE DE TRANSPORT - DIEPPE
COMMIS - préparer factures
Travail le dimanche de midi à 18h ou 19h
SALAIRE: 5\$/h

BOITE DE NUIT (CLUB) - MONCTON
PORTIER
Vous devez être bilingue
SALAIRE: 6\$/h

COMPAGNIE DE MESSAGERIES - DIEPPE
TRAVAIL: charger et décharger les camions
HEURES: Lundi au vendredi de 15h30 à 20h
(Employeur accepterait d'embaucher deux personnes pour remplir ces heures)
SALAIRE: 7.04\$/h

EMPLOIS PERMANENTS

Pour les emplois mentionnés ci-dessous il est important de soumettre votre demande d'emploi au CEC-SC avant midi le jour de la date limite

**PRÉ-SELECTIONS
DATE LIMITE**

- 17 Novembre SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS
(Société d'état du gouvernement canadien)
Degré en Administration (Bacc ou MBA)
- 11 Décembre BANQUE DU CANADA
Postes aux départements des recherches, relations internationales et
études monétaires
Degré en économie (Bacc ou Maîtrise)

les frais de la deuxième demi-finale.
Les demi-finales de ce tournoi seront
présentées le dimanche matin, à compter de
9h30, aux arénas J.-Louis Lévesque et Carroll
respectivement, alors que la finale sera
présentée à compter de 14h30, à l'Aréna J.-
Louis Lévesque.
Voici l'horaire de ce tournoi:

Vendredi 20 novembre

- 9h30 - Mathieu-Martin contre Louis-J.
Robichaud
- 11h15 - Thomas-Albert contre Népisiguit
- 13h00 - Clément-Cormier contre W.-A. Losier
- 14h45 - A.-M. Sormany contre Aux-Quatre-
Vents
- 16h30 - Entraînement des Aigles Bleus
- 18h00 - Louis-Mailloux contre Mathieu-
Martin
- 19h45 - Népisiguit contre Marie-Esther
- 21h30 - Clément-Cormier contre A.-M.
Sormany

Samedi 21 novembre

- 8h45 - W.A. Losier contre Aux-Quatre-Vents
- 10h30 - L.-J. Robichaud contre Louis-
Mailloux
- 12h15 - Thomas-Albert contre Marie-Esther
- 14h00 - Clément-Cormier contre Aux-Quatre-
Vents
- 16h45 - W.A. Losier contre A.M. Sormany

Dimanche 22 novembre

- 9h30 - Gagnant Or contre 2e position
Blanche-
J.-Louis Lévesque
- 9h30 - Gagnant Blanche contre Gagnant
Bleue - Aréna
Carroll
- 14h30 - Finale - J.-Louis Lévesque



LE KACHO

LE KACHO

LE KACHO

ANDRÉ GAGNON
Tournée Canadienne 87-88

De retour avec ses musiciens
pour une soirée scintillante!

vendredi 20 NOVEMBRE 87 à 20H30

MONCTON HIGH SCHOOL

Billets à sièges réservés \$15
(Remboursement de \$2 à la porte avec
carte étudiante et citoyens aînés)

Billets disponibles
aux deux Librairie Acadienne:
-Pavillon Léopold Taillon, CUM
-Place Champlain

Une présentation des LOISIRS SOCIO-CULTURELS, Centre Universitaire de MONCTON

